

COMPTE-RENDU REUNION TIERS-LIEU 23/03/2021

**Retrouver le plaisir de se
rencontrer**

Un lieux ouvert et convivial



09/03/2021

Présentation réunion 3/09/2021

1

Participants

Les nouveaux : Jeanne, Geoffroy,

Les premiers piliers : Michel & Monique, Michel & Josette, Aude & Philippe Caroline & Laurent, Virginie, Christina, Elise, Didier

Les Excusés : Mathilde

Invité : Corentin Institut GODIN

Visites de locaux...c'est un début

Elise et Didier ont rencontré Amandine de l'agence ORPI. Pour le local en face la boulangerie bleue, le propriétaire recherche uniquement un locataire avec un bail commercial. ORPI nous a présenté un local disponible rue Boilet. Un peu petit (moins de 45 m² en 2 pièces). Une visite d'un autre local rue Bodchon a été réalisée : 3 petites pièces. Pas adapté.

A poursuivre.... Mais actuellement difficile de consulter des agences !!!

Présentation de l'outil framateam ... bien adapté mais a s'approprier

Virginie nous a fait découvrir l'outil collaboratif FRAMATEAM. C'est mieux adapté que Zoom pour les visios. Possibilité de partager des documents, de dialoguer.

Merci Virginie 😊

Nous adoptons cet outil en proposant une nouvelle formation lors de la prochaine réunion.



Présentation d'un retour d'expérience sur 6 tiers-lieux amiénois... plein d'enseignements instructifs

Corentin Boulanger, durant son stage de fin d'étude en Sciences Politiques, a réalisé un travail de recherche pour l'Institut Godin. L'étude a porté sur 6 lieux à Amiens (FabLab, 2 ateliers d'artistes, 1 centre Social, 1 marché local, ...).

Ces structures se sont fédérées sous la bannière Fabrique numérique de l'Amiénois. Dans la première partie Corentin a fait un point sur les 1/3 lieux dont la terminologie vient de la sociologie américaine.

Depuis le rapport « L'extrait », un 1/3 lieu se définit comme un lieu alternatif dans lequel on peut tout y mettre : centre social, repair'café, ... De nos jours, il s'agit d'un réel enjeu de territoire et les intérêts sont forts. Les 1/3 lieux sont des **laboratoires expérimentaux**. Un territoire sans son 1/3 lieu passe à côté de quelque chose. **C'est un besoin de société**. Cela incite à la discussion, à se mettre toutes et tous autour de la table. Le 1/3 lieu se définit par ce qu'il est, ce qu'il propose au quotidien. On y questionne la gouvernance, le fonctionnement est horizontal.

Lieu ouvert et accessible, il fonctionne sur le principe du bien commun (= lieu de partage de ressources, d'idées, d'actions, ...). Il permet de développer des idées et actions sur un territoire en proposant des solutions pour résoudre des problèmes. Ces actions sont mises en œuvre - testées/expérimentées- et partagées. Il fonctionne en réseaux ouverts sur l'extérieur. Ce n'est pas un lieu structurel coupé du monde **Le but est de vivre mieux à notre échelle. Il faut travailler en co-construction et en coopération.**

Un tiers-lieu est une alternative moderne pour les milieux associatifs. Il permet de développer l'identité d'une association (ou de plusieurs associations) en le matérialisant dans un espace qui peut être permanent.

Il faut suivre le principe de documentation afin de noter tout ce qui se passe dans les 1/3 lieux et comment on résout les soucis/problèmes remontés par chacun. Cette « traçabilité » est aussi essentielle pour partager, faire vivre les échanges, les dialogues. Des solutions simples sont à imaginer.

La notion de communauté est primordiale. Avoir un « concierge » permet de créer une présence régulière et de mettre en place des animations. Avoir des plages fixes et identifiées pour les horaires d'ouverture pour accueillir les gens donne des repères.

L'idéal dans le contexte de Pont et ses alentours serait un développement en centre-bourg. La position/localisation est importante car il s'agit d'un phénomène plutôt urbain. Rester sur un lieu avec une forte visibilité est essentiel au moins pour lancer le projet. Un espace extérieur ouvert serait bien : potager partagé, séances de yoga/relaxation.

Attention, si les pouvoirs publics arrivent dans le projet, on peut passer de notion de « bien commun » à « bien public » ! **Un tiers-lieu doit rester un espace indépendant géré sous forme associative.**



Association **O'rizons** sociale et solidaire
26 rue Louis Boilet
60700 Pont-Sainte-Maxence
Tél. : 07 82 80 78 25

contact@orizons.fr
FB : @orizons.fr
www.orizons.fr
© O'rizons





Il faut écrire le projet (storytelling). Réfléchir sur l'image et créer une légende. L'idéal est de partir d'animations existantes portées par une ou des associations. Cela va donner l'image du tiers-lieu, va exprimer ses valeurs.

A sa création un Tiers-lieu « se cherche ». Il doit être ouvert et à l'écoute. Donner envie. Il peut passer par une phase de diagnostic du territoire pour trouver son positionnement pour tirer des opportunités de territoire. Pour créer des partenariats.

Mais aussi, le Tiers-lieu doit être un lieu « facilitateur » où chacun peut apporter une idée, être écouté, être accompagné. Notion de « faire ensemble ». Le 1/3 lieu se remet en question de façon perpétuelle. Il faut penser à la communauté utilisatrice et participative. Il faut penser modulable.

Thèmes tendance : Dans la région Hauts-de-France les 1/3 lieux sont souvent des 1/3 lieux **numériques** (comme à PSM où l'Atelier 17 est financé par la Région pour l'activité numérique). Dans la Somme, les tiers-lieux sont plus éducatifs. Beaucoup de tiers-lieu autour de **l'éducation populaire, des causes environnementales**, de l'alimentaire, mais possibilité de rester plus « généraliste ». Il faut alors se faire reconnaître comme un tiers-lieu pluridisciplinaire. Travailler via la méthodologie de la gestion par projets.

Un tiers-lieu doit être convivial, offrir un accueil en dehors des activités/animations prévues. On apprend à faire ENSEMBLE. On partage des SAVOIR. Le **numérique** doit y avoir une place.

Le financement d'un 1/3 lieu passe par des recherches de financement via des subventions au moins au début. **Rechercher l'autonomie financière doit être un objectif pour garder indépendance.** Le poste principal de dépense est la location du lieu (à PSM entre 500 et 700€/mois d'après nos premières investigations). Il faut imaginer des ressources diversifiées. Une adhésion des usagers ? A débattre

Le fonctionnement en réseau est important. **Adhérer à la Compagnie des Tiers-Lieux.** A PSM, ACTEE à un projet avec la ville de Pont-Ste-Maxence d'un espace de permaculture avec un local qui serait réaménagé. A rencontrer pour échanger. **Poursuive les rencontres pour avoir collecter du retour d'expérience**

Il est important que chacune et chacun se renseigne sur des locaux disponibles. En parler à des amis, voisins, agences immobilières, Et on partage les différentes pistes

A voir également pour fédérer des associations, des partenaires, des bénévoles.

Et la suite



Association **O'rizons** sociale et solidaire
26 rue Louis Boilet
60700 Pont-Sainte-Maxence
Tél. : 07 82 80 78 25

contact@orizons.fr
FB : @orizons.fr
www.orizons.fr
© O'rizons





O'rizons
Société et solidarité

Prochaine réunion :

Mardi 20 avril 2021 à 20h30



Association **O'rizons** sociale et solidaire

26 rue Louis Boilet
60700 Pont-Sainte-Maxence
Tél. : 07 82 80 78 25

contact@orizons.fr

FB : @orizons.fr

www.orizons.fr

© O'rizons

